



Le mot du Maire

Chères Sanbardolaines, Chers Sanbardolains,

Ce nouveau numéro de Flash-infos me donne l'occasion de revenir sur les initiatives et événements qui ont marqué ces dernières semaines à Saint-Baldoph.

Une rentrée dynamique et conviviale

Après une magnifique fête de l'été qui a clôturé la saison estivale et pour laquelle je tiens à remercier tous les participants, nous avons eu le plaisir de vivre une belle rentrée scolaire et associative.

La rentrée des classes s'est déroulée dans un climat serein, avec des dispositifs renforcés pour accueillir au mieux les enfants au sein du service périscolaire.

Le forum des associations a permis, comme chaque année, de mettre en valeur la richesse de notre tissu associatif. Nous avons profité de ce moment convivial pour récompenser les lauréats des concours de boîtes à lettres décorées et de fleurissement organisés au printemps. Félicitations et merci à tous les participants, dont l'engagement contribue à embellir notre cadre de vie.

Enfin, à l'occasion d'Octobre Rose, nous avons inauguré les "petites boucles de marche" lors d'une matinée conviviale dédiée à la santé. Ces parcours, adaptés à tous les niveaux, invitent chacun à reprendre une activité physique tout en redécouvrant les paysages de Saint-Baldoph.

De nouveaux engagements en faveur de l'environnement

La mise en place d'un arrosage automatique du terrain d'honneur de football, désormais alimenté par la nappe phréatique, permet un usage plus efficace et plus économe de l'eau, tout en allégeant les dépenses communales.



Dans le même esprit, des films solaires réfléchissants ont été posés sur les surfaces vitrées de l'école des sources afin d'améliorer le confort thermique des élèves et de l'équipe éducative.

Enfin, je souhaite remercier vivement les habitants ayant participé à l'atelier citoyen de juin consacré à la transition écologique. Deux actions issues de vos réflexions ont d'ores et déjà été mises en œuvre, et vous sont présentées dans ce numéro. D'autres propositions sont à l'étude.

Des aménagements pour sécuriser les déplacements

En parallèle, nous avons poursuivi les travaux nécessaires, dont vous trouverez le détail dans les pages suivantes, parmi lesquels:

- Le chantier du carrefour des Crauses
- L'installation du plateau ralentisseur du chemin du Verger, tant attendu puisqu'il permet aussi aux personnes à mobilité réduite de se rendre du secteur du Verger aux commerces
- La sécurisation de certaines routes, parfois sous phase de test

Je vous souhaite à chacune et chacun un très bel automne et je vous donne rendez-vous au plus tard le 19 décembre pour un nouveau moment de partage lors de la Fête de l'Hiver.

Bien chaleurensement.

Valentin HACHET

Sécurité, accessibilité et cadre de vie

Le carrefour des Crauses fait peau neuve!



Les travaux de requalification du carrefour des Crauses, à la jonction des routes d'Apremont, de la Charpine, des Chevaliers Tireurs et de la rue des Clarines sont lancés.

Cet aménagement de l'entrée Nord du village vise à rendre le secteur plus sûr et plus agréable, dans la continuité des travaux réalisés en 2024 sur la route d'Apremont.

Au programme

- un carrefour repensé pour réduire la vitesse et améliorer la visibilité,
- de nouveaux cheminements piétons accessibles à tous, y compris les personnes à mobilité réduite
- un traitement paysager soigné avec des espaces verts et des matériaux de qualité, pour une entrée de village qualitative
- une meilleure gestion des eaux pluviales
- la modernisation de l'éclairage public.

Calendrier des travaux

Le chantier a débuté le 15 septembre 2025 pour une durée estimée à trois mois et demi (hors aléas météo).

Impact sur la circulation

Durant cette période, la circulation est adaptée :

- la zone des travaux passe en sens unique, avec une déviation pour la desserte locale,
- la route sera fermée deux jours en fin de chantier pour la pose des enrobés et du marquage au sol.





Travaux réalisés durant l'été

Sécurisation des déplacements















1 -2) Route d'Apremont Sud: installation de plots amovibles (retirés en hiver pour le passage de la déneigeuse) et d'un radar pédagogique mobile.

4) Route des Clarines: aménagement d'un trottoir et valorisation de la piste cyclable

5) Angle Route de la Porretaz et Chemin de 3) Angle Route d'Apremont Nord et chemin de Combelle: création d'un stop et d'un passage piétons Ficologne: ajout d'un panneau « Carrefour

6) Chemin du Verger: pose d'un ralentisseur permettant également de traverser la route en fauteuil roulant

7) Rue des Tenettes: instauration d'un sens unique permettant la création de nouvelles places de stationnement.

dangereux » ■ Entretien



1)WC publics à proximité de l'église Rénovation et réouverture



2-3) Centre socio culturel Pré Martin/ salles Joigny et Belledonnes : Rénovation par les services techniques (isolation, peinture, sol + mobilier)



4) Centre socio culturel Pré Martin/ salle du Granier : Création de placards dans le vestiaire



5)Ecole des sources : Rénovation complète d'une salle en vue de la création d'une bibliothèque pour les élèves (en cours d'aménagement)

Aménagements durables







1) Terrain d'honneur de foot: mise en place d'un arrosage automatique alimenté par la nappe phréatique et plus économe de la ressource en eau. 2-3) Ecole des sources: Pose de films solaires réfléchissants sur les baies vitrées afin d'améliorer le confort thermique et limiter l'éblouissement.

Transition écologique

Un atelier participatif pour aller plus loin ensemble



Dans le cadre de ses actions en faveur de l'environnement, la commune a organisé le mercredi 25 juin une soirée participative ouverte à tous.

Cet échange a permis de réunir des habitants autour du thème de la transition écologique.



Après un rappel de plusieurs actions engagées ces dernières années, les participants ont réfléchi en petits groupes à de nouvelles pistes d'action, autour de six thèmes : l'eau, les transports et la qualité de l'air, l'énergie, la biodiversité, l'alimentation et le numérique.

De ces discussions sont ressorties de nombreuses idées concrètes et adaptées au territoire.

Deux d'entre elles, déjà mises en œuvre, sont présentées ci-dessous.



Une prime Vélo électrique pour encourager les mobilités douces

Pour l'achat d'un vélo à assistance électrique (VAE), la commune de Saint-Baldoph propose désormais une aide complémentaire aux aides de Grand-Chambery.

L'objectif est de favoriser les déplacements du quotidien sans voiture, réduire les émissions de CO₂ et améliorer la qualité de l'air sur notre territoire.

Conditions et procédures

- La commune adhère aux mêmes critères d'éligibilité que l'agglomération (Revenu fiscal de référence inferieur à 30800 € par part, type de VAE, achat chez un vélociste partenaire, vélo conservé au moins 2 ans)
- L'aide financière de la commune est comprise entre 100 et 200 € cumulable aux aides de l'agglomération comprises entre 500 et 1500 €
- La demande s'effectue via le guichet unique de Grand Chambéry SIMPL'ICI, qui instruit les dossiers avant de transmettre les demandes éligibles à la mairie.



EN SAVOIR +



Des ruches communales pour préserver la biodiversité

La commune a choisi de soutenir la préservation des abeilles en s'engageant aux cotés de *Bee Shepherd*, association savoyarde dédiée à la promotion d'une apiculture durable.

Ce partenariat repose sur un parrainage annuel qui comprend l'installation et la gestion de ruches, la récolte du miel, ainsi que des actions de sensibilisation à destination des habitants et de l'école.

Sur les recommandations de l'association et en concertation avec les apiculteurs de la commune, deux sites ont été retenus :

- derrière la mairie, en lien avec deux viticulteurs partenaires ;
- dans le parc à bois municipal, en zone artisanale et industrielle.

Au total, cinq ruches seront installées. Le parrainage communal de 500 € par an inclut la récolte du miel (environ 2 kg par ruche), l'envoi régulier de photos et informations sur la vie des colonies, ainsi que l'accompagnement pédagogique.

EN SAVOIR +

Lutte contre le frelon asiatique sur la commune

Depuis 2018, le frelon asiatique s'est installé sur l'agglomération, menaçant ruches, cultures fruitières et viticoles, ainsi que la biodiversité. Cet insecte invasif représente aussi un risque pour la santé publique. Face à cette menace, la commune met en place deux actions concrètes :

Surveillance et destruction des nids

Moyennant une participation financière de 140€ par an, Saint-Baldoph rejoint le partenariat piloté par Grand Chambéry avec le Groupement de Défense Sanitaire (GDS) des Savoie, qui assure la surveillance active et la destruction des nids.

Pose de pièges sélectifs

En parallèle, la Commune a investi dans 4 pièges sélectifs qui seront installés près des lieux sensibles. Ces pièges permettent de capturer les reines fondatrices au printemps afin d'éviter la formation de nouveaux nids, puis les frelons hors période d'essaimage.

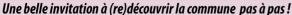
En cas de forte présence, des pièges complémentaires pourront être posés.

Vous aussi, devenez acteur de la lutte! Signalez tout nid suspect via la plateforme dédiée ▶



Bouger pour sa santé, marcher pour le plaisir!





Le balisage des petites boucles de randonnée de Saint-Baldoph est désormais terminé. Deux panneaux, installés au départ de Pré Martin et du site de Frainet, présentent le tracé de chaque parcours. Ces itinéraires ont été officiellement inaugurés le 6 octobre, à l'occasion d'Octobre Rose, en présence de l'association 45, qui a validé les parcours en rose, pour être accessibles aux femmes

traversant un cancer. La matinée s'est déroulée dans une ambiance conviviale : balades en groupe à la découverte des sentiers, dont la boucle des Sources, ponctuée d'histoires et de légendes racontées par les conteurs de La Parenthèse, ainsi que diverses animations bien-être (shiatsu, massages, prévention santé). Merci aux exposants ayant participé à cette belle matinée.







enda de fin d'année



Programme édité en octobre 2025

sous réserve de modifications et compléments non connus à l'heure où nous imprimons.

		NOVEMB		Adultes
Mardi 4 novembre	14h-17h	La parenthèse	Permanence du conseiller numérique*	Sur inscription
Mercredi 5 novembre	18h30	La parenthèse	LA DISPARITION DES LUCIOLES Film documentaire En présence du producteur Laurent Ségal « Chemin des toiles » EN SAVOIR +	Ados-adultes
Mardi 11 novembre	10h30 11h00	Cimetière du Prieuré Monument aux morts	COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE 10h30 Dépôt gerbe (carré militaire cimetière du Prieuré), 11 h cérémonie (monument aux morts) suivie du verre de l'amitié	Pour tous
Mardi 18 novembre	14h-17h	La parenthèse	Permanence du conseiller numérique*	Adultes Sur inscription
Mercredi 12 novembre	15H00	La parenthèse	Atelier numérique DRAW RIGOLO	À partir de 6 ans
Samedi 15 novembre	10H	La parenthèse	Comité de lecture du 1er roman	Tout public
Dimanche 16 novembre	10h-16h30	Centre Socio Culturel Salle Granier	Porte ouverte organisée par le Club des chênes	Adultes
Samedi 15 novembre	11h-13h	Esplanade Pré Martin	Vente à emporter de diots et polente, organisée par le Club de foot	Pour tous
Mercredi 19 novembre	15h	La parenthèse	Atelier créatif : crée ton bracelet brésilien !	À partir de 8 ans
Mardi 25 novembre	14h-17h	La parenthèse	Permanence du conseiller numérique*	Adultes Sur inscription
Mercredi 26 novembre	15h-16h30	La parenthèse	Chouette une histoire et une activité manuelle - l'automne	à partir de 6 ans
Mardi 25 novembre	19h	Mairie	Conseil municipal	
Jeudi 27 novembre	14H30- 16H15	La parenthèse	Les créatifs de la parenthèse : création d'objet en fil de fer	Adultes
Vendredi 28 novembre	15h-16h30	La parenthèse	Trico'thé	Tout public
Samedi 29 novembre	12h-17h	Centre Socio Culturel Salle Granier	Repas de Noël des ainés organisé par le CCAS	Adultes 72 ans et +
		DÉCEMB		
L'équipe es			TALLE À LA PARENTHÈSE! De belles surprises vous attendent. Ouvrez l'o	œil!
Mardi 2 décembre	14h-17h	La parenthèse	Permanence du conseiller numérique*	Adultes Sur inscription
Samedi 6 décembre	10H30	La parenthèse	Bonjour Bestioles ! Une racontine peuplée d'animaux	À partir de 6 mois
Samedi 6 décembre	10h à18h	Centre Socio Culturel Salle Granier	Marché de Noël organisé par le Sou des écoles	Pour tous
Samedi 6 décembre	11h	Mairie	Noël des ainés : remise des colis	Adultes 72 ans et +
Mardi 2 décembre	14h-17h	La parenthèse	Permanence du conseiller numérique*	Adultes Sur inscription
Mardi 9 décembre	14h-17h	La parenthèse	Permanence du conseiller numérique*	Adultes Sur inscription
Mercredi 10 décembre	15H	La parenthèse	Animation numérique Color mouve	A partir de 5 ans
Samedi 13 décembre		Centre Socio Culturel Salle Granier	Arbre de Noël organisé par le Club de foot	Pour tous
Mercredi 17 décembre	15h-16h30	La parenthèse	Pâtisserie de Noël	à partir de 8 ans
Vendredi 19 décembre	17H30	La parenthèse	Spectacle de Noël Magie de Noël au Moyen Age	à partir de 4 ans
Vendredi 19 décembre	19h	Centre Socio Culturel Salle Granier	Fête de l'hiver organisée par la mairie à 19h spectacle de mentalisme PENSEZ, JE DEVINE !	Tout public, à partir de 8 ans Sur inscription
Du mercredi 24	décembre à 1	14h au samedi 3 janvie	r inclus Fermeture de La Parenthèse po	
		JANVIE	R 2026	
Vendredi 9 janvier	15h-19h30	Salle Graffier	Don du sang	adultes
Vendredi 16 janvier	19h	Centre Socio Culturel	Cérémonie des Vœux du Maire et du Conseil municinal	Pour tous

Nouveau à La parenthèse



Payez avec la monnaie Elef!



#緊張圖 L'Élef est une monnaie locale 📆 et citoyenne en Savoie. C'est une monnaie complémentaire de l'euro et 100% locale! Elle EN SAVOIR + peut être dépensée auprès des

professionnels qui travaillent localement et sélectionnés au regard de leurs valeurs écologiques et sociales.

Payer en Elef permet de soutenir les commerces et producteurs locaux, de faire vivre l'économie de proximité et de favoriser les circuits courts au service du territoire.

Partenariat avec La Toupie





L'association La Toupie est un atelier et chantier d'insertion qui offre une seconde vie aux jeux, jouets et livres jeunesse grâce au travail de personnes

accompagnées vers l'emploi durable. Ce partenariat au service de la consommation responsable vous propose de découvrir à La parenthèse de nouveaux jeux d'occasion prêtés par La Toupie, dont certains pourront être achetés directement sur place. Des évènements de collecte ou de vente solidaire de jeux et jouets seront également organisés au tiers-lieu en association avec La toupie.

du Maire et du Conseil municipal

Salon des vins

organisé par le Club de foot

Vendredi 23 janvier

Samedi 24 janvier dimanche 25 janvier

17h à 21h

10h à 21h

10h à 18h

Salle Granier

Centre Socio Culturel

Salle Granier

^{*}sous réserve d'inscription préalable auprès de La parenthèse au 04 79 28 25 37 ou du Conseiller numérique au 07 78 59 84 32

Réponses à vos questions

Sélection de questions récurrentes reçues sur la plateforme



► Pourquoi la Commune n'installe-t-elle pas partout les mêmes dispositifs pour réduire la vitesse ?

La sécurité routière est une préoccupation partagée par tous, mais chaque secteur de la commune a ses propres spécificités. Avant toute intervention, une analyse précise est menée en concertation avec Grand Chambéry et le Département, selon la nature et la gestion des routes concernées. Ces démarches s'inscrivent dans un cadre réglementaire strict visant à garantir la cohérence et la sécurité des aménagements.

Un ralentisseur, par exemple, génère des nuisances sonores liées au freinage et à la remise en vitesse, ce qui peut être problématique à proximité des habitations. Une chicane nécessite une bonne visibilité pour rester sûre, tandis qu'une zone 30 n'est réellement efficace que si elle s'intègre dans un aménagement global de type urbain.

Enfin, un budget spécial a été débloqué sur 2025 destiné à apaiser la circulation sans perdre en fluidité mais l'enveloppe n'est pas extensible : les actions sont planifiées selon les priorités et les besoins identifiés sur le terrain

Concours Maisons& Balcons fleuris et Boite à lettres décorées Félicitations aux lauréats!



De gauche à droite : Mme Viala, Mme Hailloud, Mr Paravy, V.Hachet (maire), Mr Guillet, Chantal Guibaud Ribaud (conseillère déléguée au fleurissement) , Mme Coppe, Mr et Mme Gilson.

Lors du pot de clôture du forum des associations, la commune a remis des récompenses aux lauréats des deux concours lancés au printemps, et a remercié tous les participants pour leur contribution à l'embellissement du village. Des bons d'achat de 100 €, 80 et 50 € ont été attribués aux gagnants.

Petit aperçu des créations!









L'ensemble des réalisations seront présentées dans le bulletin annuel.

Élections municipales 2026

Nouveaux arrivants : pensez à votre inscription sur les listes électorales !

En vue des élections municipales des 15 et 22 mars 2026, assurez-vous d'être bien inscrit(e) sur les listes électorales *avant le vendredi 6 février 2026 (date limite d'inscription*).

■ Vérifiez votre situation électorale

https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/demarches-et-outils/ISE

- savoir si vous êtes inscrit(e),
- connaître votre bureau de vote,
- retrouver votre numéro national d'électeur,
- vérifier vos procurations,
- télécharger une attestation d'inscription

■ Vous n'êtes pas encore inscrit(e)?

Deux possibilités s'offrent à vous :

► EN LIGNE: scannez votre pièce d'identité et un justificatif de domicile, puis déposez votre demande ici: https://www.service-public.fr/particuliers/ vosdroits/R16396



► EN MAIRIE

Téléchargez le formulaire en ligne https://www.formulaireSignaletiqueConsulter.do?numCerfaAndExtension=12669*02 complétez-le et déposez-le en mairie avec un justificatif de domicile de moins de 3 mois et une pièce d'identité en cours de validité.





Le maire à votre écoute

Vous avez des idées pour notre commune ou des interrogations à partager?



Le maire se propose de vous rendre visite chez vous, en toute simplicité, pour discuter, échanger, évoquer un dossier, vous écouter... Tous les sujets pourront être abordés à condition qu'ils concernent votre quartier ou la commune.

Vous êtes partant (e) ?

Alors réunissez quelques voisins ou amis Sanbardolains* et choisissez votre créneau parmi les dates proposées ci-dessous.

Horaires: de 18h30 à 20h30

- Vendredi 14 novembre 2025
- Vendredi 5 décembre 2025
- Jeudi 22 janvier 2026
- Jeudi 12 février 2026

POUR INVITER LE MAIRE CHEZ VOUS

Contactez l'accueil de la mairie, en précisant la date choisie et le nom des participants mairie@saintbaldoph.fr

Tel. 04 79 28 30 05

ou inscrivez-vous en ligne

FORMULAIRE EN LIGNE



SCANNEZ LE QR CODE CI-CONTRE



CLIQUEZ SUR L'ONGLET DANS SERVICES

* minimum 4 personnes en plus de vous-même, maximum 8 .



Vous préférez échanger par écrit ?

Un formulaire dédié vous est proposé en ligne sur le site internet de la mairie ou sur l'appli IntraMuros

- Accessible 24h/24, 7 jours sur 7
- Recevez une réponse directement du maire ou de son équipe sur les sujets évoqués
- Participation interactive aux préoccupations communales: les réponses à vos questions les plus fréquentes seront publiées dans nos supports communaux distribués dans les boites aux lettres pour une plus large information.

POUR ADRESSER VOTRE QUESTION OU REMARQUE



www.saintbaldoph.fr

VOTRE COMMUNE>VIE MUNICIPALE

> LE MAIRE À VOTRE ÉCOUTE

FORMULAIRE EN LIGNE



SCANNEZ LE QR CODE CI-CONTRE



CLIQUEZ SUR L'ONGLET DANS SERVICES

L'actualité de Saint-Baldoph au quotidien

Toutes les infos à portée de clic

TOUS CONNECTÉS, BIEN INFORMÉS



TÉLÉCHARGEZ L'APPLI
Saint-Baldoph-Intramuros



► GRATUIT







www.saintbaldoph.fr







MAIRIE DE SAINT-BALDOPH

50, Chemin de la mairie 73190 Saint-Baldoph 04 79 28 30 05 mairie@saintbaldoph.fr

FLASH INFOS MUNICIPAL

Directeur de la publication : V. Hachet Comité de Rédaction : M. Cheminal, V Hachet, G.Darves-Blanc, L.Claret, D. Romagnoli Conception Réalisation : M. Cheminal